



ONPL

ORCHESTRE NATIONAL
DES PAYS DE LA LOIRE



Afterwork Symphonique #3

L'entreprise s'orchestre avec l'ONPL

L'Orchestre National des Pays de la Loire invite les musiciens amateurs à rejoindre les musiciens professionnels pour un grand concert symphonique.

Ainsi l'ONPL permet aux entreprises d'associer leurs collaborateurs aux musiciens de l'ONPL, en devenant mécènes de l'Afterwork Symphonique#3.



Photos © Sébastien Gaudard / ONPL

L'Orchestre National des Pays de la Loire

Vivez la musique avec émotion

Composé d'une centaine de musiciens permanents, l'Orchestre National des Pays de la Loire assure plus de 100 concerts symphoniques par saison sur les villes de Nantes et Angers, dans toute la région des Pays de la Loire et à l'international (Chine, Japon, Allemagne...). En plus des œuvres symphoniques, l'Orchestre participe aux saisons lyriques d'Angers Nantes Opéra et joue un rôle actif pour développer le goût de la musique classique chez les plus jeunes. L'ONPL est aujourd'hui un des orchestres connaissant la plus forte audience en Europe. Depuis février 2004, il s'est doté d'un chœur amateur composé de 60 choristes (direction : Valérie Fayet).

En septembre 2022, Sascha Goetzel succède à Pascal Rophé et prend la direction musicale de l'ONPL pour une durée de quatre ans. Né à Vienne en Autriche, Sascha Goetzel est un chef d'orchestre aux multiples facettes. Il abordera avec l'Orchestre les grands classiques du répertoire romantique.

Depuis 2020, l'ONPL est placé sous la direction générale de Guillaume Lamas.

L'Afterwork Symphonique : quand l'entreprise s'orchestre avec l'ONPL

L'Afterwork Symphonique est né de l'envie de faire partager le quotidien de l'orchestre au plus grand nombre et de le désacraliser.

En juin 2019 et 2022, l'Orchestre National des Pays de la Loire a réuni sur la scène de la Cité des Congrès à Nantes et du Centre de Congrès à Angers, 70 musiciens amateurs, collaborateurs de différentes entreprises de la région Pays de la Loire aux côtés des musiciens de l'ONPL pour ne former qu'un seul et même orchestre.

Ces concerts sont très appréciés et applaudis par un large public venu très nombreux. Mécènes, musiciens et spectateurs vivent un moment de partage et d'intense enthousiasme les soirs des concerts.

Fort de ce succès, j'ai le plaisir de vous proposer une troisième édition de l'Afterwork Symphonique en 2023.

Rejoignez l'ONPL pour cette aventure humaine, associant musiciens amateurs actifs et professionnels confirmés, partageant ainsi leur passion de la musique et l'envie commune d'interpréter des chefs-d'œuvre de la musique symphonique.

Guillaume Lamas · Directeur général de l'ONPL

Afterwork Symphonique #3 : enthousiasme et progrès auprès des musiciens professionnels

Ce concert participatif s'adresse à tous les musiciens pratiquant régulièrement un instrument d'orchestre en amateur, salariés d'une entreprise de la région Pays de la Loire.

Les entreprises, en devenant mécène de l'Afterwork Symphonique #3, offrent la possibilité à leurs collaborateurs de jouer avec les musiciens permanents de l'ONPL et de vivre une expérience unique et marquante, celle d'interpréter ensemble un répertoire attrayant et varié pour le grand plaisir de leur public (proches, amis, collègues, mais aussi clients ou partenaires).

Réunis sur la même scène du Grand Auditorium de La Cité des Congrès de Nantes et du Centre de Congrès d'Angers, ce sont donc 130 musiciens qui présentent le soir du concert le travail musical d'orchestre qu'ils ont réalisé durant plusieurs mois.

Les concerts sous la direction de Sasha Goetzel, Directeur musical de l'ONPL auront lieu les :

- Mercredi 31 mai 2023 au Grand Auditorium de Nantes La Cité
- Jeudi 1^{er} juin 2023 au Centre de Congrès d'Angers

Découvrez en images l'Afterwork Symphonique #1 et #2 : onpl.fr/after-work-symphonique

Comment participer à l'Afterwork symphonique ?

Ce concert collaboratif s'adresse à tous les musiciens amateurs, salariés d'une entreprise de la région Pays de la Loire.

La préinscription se fait via le dossier de candidature sur le site de l'ONPL avant le 31 octobre 2022 : onpl.fr/after-work-symphonique

La sélection se fait sur dossier. Une pratique instrumentale d'au moins 5 ans et l'expérience de la pratique collective sont appréciées. En fonction du niveau musical et de la possibilité d'être mécéné par son entreprise, les musiciens reçoivent une confirmation ainsi que le programme des œuvres le 30 novembre 2022.

Les répétitions commencent en janvier 2023. Encadrées par les musiciens permanents de l'ONPL, elles sont d'une durée de 2 heures, toutes les 2 à 4 semaines. Les dates des répétitions par pupitre seront communiquées ultérieurement. Les dates de celles en partielles et en tutti sont les suivantes :

Dimanche 22 janvier 2023 – répétition (toute la journée)

Dimanche 26 mars 2023 – répétition (toute la journée)

Lundi 3 avril 2023 – répétition (en soirée)

Samedi 13 mai 2023 – répétition (toute la journée)

Les musiciens participant à l'Afterwork Symphonique s'engagent à être présents à chaque répétition de janvier à mai 2023.

Contact : Hélène Dromby

Députée au mécénat et aux partenariats de l'ONPL · 02 51 25 29 23 · 06 07 60 86 83 · hdromby@onpl.fr



Devenez mécène du concert Afterwork Symphonique#3

- Offrez la possibilité à vos collaborateurs musiciens amateurs, de jouer avec les musiciens de l'ONPL et de vivre une expérience forte et marquante.
- Bénéficiez de places pour ce concert événement pour inviter vos clients, contacts privilégiés et collaborateurs.

Pour un don

2000€ 5000€

bénéficiez d'un dispositif fiscal avantageux
Réduction d'impôt sur les bénéfices égale à 60 % du montant du don
(Loi Aillagon Art. 238 bis CGI)

Coût réel du don

800€ 2000€



1 à 2 1 à 4
musiciens sur scène musiciens sur scène

20 places 40 places
de concert de concert



- Participez à un projet de territoire valorisant pour l'image de notre région et de son tissu entrepreneurial
 - Proposez en interne un projet innovant pour vos collaborateurs
- Organisez des opérations de relations publiques autour de ce concert (réceptif en présence des musiciens et Sascha Goetzl, directeur musical de l'ONPL)

Les entreprises qui soutiennent l'Afterwork Symphonique :

